



Que se passe-t-il à Montebello ?

RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Introduction

Un pamphlet anonyme a été distribué à plusieurs citoyens ces derniers jours. On y questionne et commente plusieurs points d'actualité de la municipalité tout en remettant en question l'engagement, la gestion et la compétence du Conseil municipal et de l'Administration.

Malgré le ton, nous sommes bien heureux de voir l'intérêt à mieux connaître notre municipalité et sa gestion. Mais plusieurs questionnements cités dans le pamphlet reposent sur des hypothèses et des faits erronés.

Le présent Conseil s'est engagé à œuvrer dans la transparence et informer les citoyens.

Nous vous présentons donc nos réponses et rétablissons les faits pour que le discours demeure honnête, objectif et respectueux.

L'Administration et le Conseil municipal de Montebello

Note : Le texte du pamphlet est reproduit en gras-italique

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Les projets immobiliers :

Projets présentés au Conseil actuel :

- ***“Boulet Construction” avec plus de 200 portes en location (au Nord du chalet en bois rond). Présentement nous avons 550 portes à Montebello. Ce projet était prévu pour démarrer en novembre 2021, mais a été écarté par le Conseil.***

RÉPONSE :

FAUX. Le projet n'a pas été écarté par le Conseil. Le promoteur a présenté au Conseil, en début d'année, un projet entièrement différent de son projet initial. Ce nouveau projet d'une ampleur et densité inattendue nécessite une nouvelle révision et études de capacité de nos infrastructures. De plus, ce projet ne reflète pas adéquatement le Plan d'urbanisme actuel. En temps opportun, si le promoteur désire toujours procéder avec le projet tel que présenter, il devra être soumis à une séance d'information aux citoyens avant d'être adopté. Le promoteur devait lui-même faire certaines vérifications et revenir au Conseil. Nous attendons toujours qu'il nous revienne.

- ***Présentation d'un projet de 40 millions\$ par 2 investisseurs importants avec logements locatifs à court et à long terme ainsi que du résidentiel haut de gamme dans la zone 14H. Le retour de taxes prévu était supérieur à 1,5 million \$par an. Ce projet fut refusé par le Conseil. (Consultez le projet sur le site suivant : projet-a25.ca)***

RÉPONSE :

FAUX. Le Conseil actuel n'a pas refusé aucun des projets présentés par plusieurs promoteurs convoitant tous le développement de la zone 14H sur le territoire de la municipalité.

Quant au [projet-a25.ca](#), il fut effectivement annulé par résolution du Conseil antérieur.

Le Conseil actuel a avisé les promoteurs que leurs projets seraient étudiés à la lumière de nos études sur l'impact sur nos infrastructures et notre environnement. Une fois notre plan d'urbanisme révisé et la consultation des citoyens complétée, nous pourrions décider d'aller de l'avant ou non, avec un ou des projets présentés.

Mais, plus important à retenir, aucun de ces promoteurs n'avait effectué quelques études de marché ni d'impact environnemental ou autre, au moment de leur présentation. Tous ces projets présentés étaient et demeurent à l'état embryonnaire, soit au stade d'une idée.

- *Le Conseil parle de logements abordables...*
- *Que vont-ils coûter aux contribuables ?*
- *Que vont-ils rapporter en termes de taxes ?*
- *Quel promoteur sera attiré par ce genre de projet, surtout si la municipalité désire se réserver le droit de gérer la location des logements ?*

RÉPONSE :

Le Conseil pense que les besoins résidentiels sont multiples : logements à loyer, logements abordables, logements pour nos aînés, unifamiliale de diverses gammes de prix.

La pénurie de logements abordable est un enjeu important dans la MRC de Papineau. Plusieurs tables de concertation, consultations d'experts, comités et conférences abordent ce sujet de l'heure. Plusieurs municipalités cherchent à résoudre le problème de logement. Nous participons activement à toutes ces rencontres afin de trouver une formule gagnante.

L'objectif est qu'il n'y ait pas d'impact sur les taxes des contribuables. La municipalité recevra une redevance sous forme de loyers, si elle demeure propriétaire, ou sous forme de taxes, si elle n'en est pas propriétaire.

Plusieurs entrepreneurs nous ont interpellés et sont intéressés par ce type de logement. Il existe plusieurs programmes provinciaux et fédéraux que nous explorons et comptons prendre avantage.

CAPACITÉ EN EAU POTABLE

- *L'usine a une capacité de production de 2 000 m3 / jour*
- *Après lavage des membranes (dû à la présence de manganèse) = 1 700 m3 /jour*
- *La période estivale est la plus forte en consommation = 900 m3/ jour (le reste de l'année de l'ordre de 700 m3/jour)*

Alors Montebello aurait la capacité d'augmenter sa population.

RÉPONSE

La capacité en eau potable n'est qu'un des éléments entrant dans le calcul de capacité d'augmentation de la population. Il faut aussi tenir compte de la capacité des infrastructures, de traitement des eaux usées, des voies de circulation. Le Conseil est tout à fait favorable au développement de la population et à l'augmentation du parc d'habitations. Mais, le territoire de Montebello étant limité, il faut que les choix de développement soient faits avec justesse, car nous n'avons pas de marge d'erreur.

Plusieurs études de capacité (eaux usées, infrastructures, etc.) ainsi qu'une révision du plan d'urbanisme de la municipalité sont en cours afin de fournir les informations pour prendre les bonnes décisions. Le développement est un aspect critique qui influence à très long terme autant la situation financière de la municipalité que notre qualité de vie citoyenne. Il mérite qu'on s'y investisse le plus sérieusement possible.

Quant aux données présentées sur la capacité des eaux potables, voici les données à jour fournies par la firme gestionnaire de la station :

- *Capacité de production réelle : 2 000 m³ / jour*
- *Capacité après lavage des membranes : 1 700 m³ / jour*
- *Pic de la consommation 2021 (90% de la capacité) : 1 500 m³ / jour*
- *Consommation moyenne 2021 (65% de la capacité) : 1 100 m³ / jour*

La consommation du pic a aussi été très élevée cet été (93%), ce qui a forcé la municipalité à imposer des restrictions d'arrosage. (Nous attendons les données précises pour juin/juillet 2022.)

- ***La consommation des Brasseurs de Montebello est de 450m³ par an. La microbrasserie veut réaliser un projet du même type que la Fromagerie de Montebello, mais la municipalité ne lui concède aucun terrain alors que certains seraient disponibles, contrairement à ce qu'on nous raconte....***

RÉPONSE

FAUX. Le terrain que les Brasseurs de Montebello convoitaient sur la 323 est presque entièrement en milieu humide. La loi est stricte et claire : une municipalité ne peut accorder un permis de construction en milieu humide et NI accorder de dérogations à cette interdiction imposée par la loi 67.

Le Conseil supporte et encourage un tel projet et nous avons rencontré les Brasseurs de Montebello pour trouver une alternative. Nous avons offert le terrain voisin, mais il ne leur convenait pas. Nous avons considéré des terrains municipaux dans le secteur industriel zone 1E, mais une construction dans ce secteur serait plus complexe et éloignée de l'activité commerciale.

Nous avons aussi suggéré aux Brasseurs de s'adresser au propriétaire du terrain situé en face de la nouvelle fromagerie qui serait intéressé par un tel projet. Ce site serait central à l'activité touristique et un attrait exceptionnel pour la municipalité. Cependant, notre pouvoir se limite à suggérer cette solution, la municipalité n'étant pas propriétaire de ce terrain.

Quant à la consommation d'eau potable par Les Brasseurs de Montebello, si cette dernière désirait établir une nouvelle usine et augmenter sa production, il serait nécessaire de vérifier la capacité de l'usine d'eau potable en tenant compte de la demande en eau potable d'une nouvelle brasserie ; sa consommation actuelle n'est pas pertinente.

- *La Fromagerie de Montebello vient d'ouvrir ses portes fin juillet. De quoi être fier à Montebello ! La mairesse a pourtant dit que ce projet n'aurait jamais abouti si elle avait été mairesse en 2021, car « il bouche la vue sur la rivière ».*

RÉPONSE

Faux. La mairesse n'a jamais dit cela. Cependant, il est vrai que plusieurs personnes étaient peinées de voir la vue de la rivière disparaître, mais il est malhonnête d'extrapoler cette opinion dans la population à une prise de position de la Mairesse qui, au contraire, a rencontré le propriétaire de la Fromagerie afin de lui affirmer que son projet était exceptionnel et un attrait sans pareil pour notre municipalité.

De plus, le Conseil et l'administration actuelle ont travaillé de concert avec la Fromagerie afin de faciliter l'aboutissement de ce beau projet.

Assainissement des eaux usées :

Le projet de rénovation du poste de pompage (remplacement des pompes et des panneaux de contrôle installés depuis 20 ans). Coût estimé de 400 000 \$ financés en très grande partie par le complément de la taxe d'accise octroyée en 2021. Étude de projet finalisée à l'automne 2021. Où en sommes-nous maintenant ?

RÉPONSE

Le projet suit son cours tel que prévu. Conseil a adopté la résolution de la programmation du programme TECQ. Ce projet devrait être complété en 2023. Nous allons en appel d'offre d'ici la fin de l'année.

LES BUDGETS 2022-2021

On nous dit que la municipalité n'a pas assez d'argent pour répondre aux besoins des citoyens, pourtant les budgets sont les mêmes qu'en 2021.

- Est-ce dû à l'embauche des deux employés supplémentaires en 2022 (+1 col bleu +1 col blanc) ?

RÉPONSE

Non. Dans les jours qui ont suivi l'entrée en fonction du nouveau Conseil, nous devons procéder à l'adoption du budget prévisionnel pour 2022. Ce budget 2022 a été préparé par l'administration et le conseil antérieur et nous a été présenté par le DG démissionnaire et un ancien conseiller.

Le budget présenté avait un déficit de plus \$300,000 de dépenses pour les revenus projetés. Par la loi, une municipalité doit adopter un budget équilibré (sans surplus ou déficit).

Tel qu'expliqué à la première soirée INFO-CITOYEN, nous avons 3 options devant ce budget :

- Augmenter les taxes des citoyens.
- Augmenter l'endettement des citoyens en faisant un règlement d'emprunt.
- Réduire les dépenses projetées.

Compte-tenu du haut niveau de taxation et d'endettement actuel, le Conseil a choisi de réduire certaines dépenses afin d'équilibrer le budget prévisionnel. Le choix a été difficile et nous avons privilégié les dépenses essentielles comme le nettoyage de boues usées. L'embauche du col bleu était déjà au budget et remplace un employé qui était

en congé de maladie prolongé qui est devenu définitif. Celui du col blanc était aussi au budget et n'est en fait la conversion d'un emploi temporaire en permanent.

Mais les dépenses et les revenus réels peuvent fluctuer durant l'année et être différents du budget prévisionnel. Le plan est de redresser les finances de la ville afin d'accroître les services tout en diminuant les taxes.

- **Est-ce parce que la subvention pour la réfection des routes a été perdue ? Perte estimée à \$150,000, car l'administration n'a pas fait sa demande ?**

RÉPONSE

Non. Ce revenu n'était pas au budget présenté par l'ancienne Administration/Conseil, car ils n'avaient pas fait de demande. Le nouveau DG s'est empressé de corriger la situation dès son entrée en fonction. Notre dossier est en traitement et nous espérons recevoir des montants appropriés à cet effet. Le programme d'aide à la voirie est un programme qui revient à chaque année. Il y a aucune garantie de recevoir une aide financière de la MTQ.

- **Pourquoi être parmi les villages les plus taxés si les services et les événements ne sont plus au rendez-vous ?**
- **Est-ce à cause d'une mauvaise connaissance en gestion de la part du Conseil municipal ?**

RÉPONSE

Non. Depuis l'arrivée en poste du nouveau Conseil et du nouveau Directeur-général secrétaire-trésorier agréé, nous avons constaté plusieurs faits démontrant des actions, des décisions et des omissions dans le passé qui ont entraîné des pertes monétaires et des augmentations de taxes, et qui, dans plusieurs cas, étaient hors des procédures et cadre de la loi qui régit l'exercice des municipalités.

Quant aux événements, le Conseil appuie totalement ceux-ci et tous les événements prévus ont été maintenus. On assiste même au retour d'événements qui ont été suspendus durant quelques années, comme le Riv'Fest et l'ajout de nouveaux événements comme la série de pique-niques musicaux qui ont eu lieu durant 7 dimanches de l'été sur le parvis de l'église ou l'exposition de voiture prévue pour le début de l'automne.

Le seul événement qui a fait une pause cette année, est le festival Musika. Cette pause n'a rien à voir avec le Conseil, mais est due à des difficultés au niveau du comité organisateur. Des membres du Conseil, ardents supporteurs de Musika, ont même tenté de maintenir l'édition 2022, mais sans succès.

La baisse des services rendus aux citoyens est pourtant palpable depuis quelques temps.

RÉPONSE

Cet énoncé est très générique et il est difficile de fournir de l'information spécifique. Mais, de façon générale, l'Administration travaille très fort pour établir un taux de service exemplaire. À notre arrivée en fonction, nous avons trouvé une Administration en piètre état : un DG démissionnaire en état d'épuisement au travail après 6 mois en poste, un désengagement du personnel, des conflits de travail entre les employés.

Notre premier geste fut d'engager un nouveau DG hautement qualifié en gestion municipale, financière et humaine. Nous pouvons être fier d'avoir à Montebello un Directeur-général agréés, car il n'y a que 120 DG, sur plus de 1 000, qui sont agréés au Québec.

Il a entrepris, depuis son arrivée, une révision complète des tâches de tous nos employés, la révision des projets prioritaires et le virage vers une gestion financière saine. Plusieurs ajustements ont déjà eu lieu en quelques mois en vue d'établir une administration forte et compétente qui aura un impact positif sur les services aux contribuables.

INVESTISSEMENTS MUNICIPAUX :

- ***Garage et caserne des pompiers : Projet d'investissement de 2,000,000\$ pour lequel une subvention était prévue de 1,600,000\$ (65% du projet) par le MAMH (ministère des Affaires municipales et de l'habitation). Cette subvention aurait-elle aussi été perdue, car les délais n'auraient pas été respectés ? Pourtant l'étude du projet était finalisée à l'automne 2021.***

RÉPONSE

Non. La subvention n'est pas perdue et le Conseil a maintenu le projet. Des études complémentaires, demandées sous l'ancienne administration, ont été réalisées afin de mettre en marche le projet. De plus, le nouveau DG a réussi à négocier avec le MAMH une meilleure entente en jumelant un autre programme, ce qui permettra de subventionner le projet à 95% plutôt que 65% comme prévu par l'ancien Conseil. Ceci représente une économie de 300 000\$ pour les citoyens de Montebello.

- ***Pourquoi avoir annulé l'entente incendie avec Notre-Dame-de-Bonsecours alors que celle-ci aurait comblée une partie des dépenses pour le projet de la caserne de pompiers ?***

Réponse

Nous n'avons pas annulé l'entente incendie mentionnée. L'entente signée en 2021 par le maire et le directeur général de Montebello n'avait pas été soumise à l'ancien Conseil et elle était donc nulle. Nous avons tenté d'établir une entente en bonne et due forme avec la municipalité de N-D de Bonsecours, mais celle-ci a choisi d'abandonner le projet pour l'instant.

Nous avons aussi découvert que le chef pompier n'avait pas été consulté pour le projet d'entente ni d'une nouvelle caserne. À ce point, compte tenu des circonstances, nous n'avons pas assez d'informations pour déterminer si une nouvelle caserne est nécessaire. Cette partie du projet est suspendue jusqu'à ce que nous ayons l'information pertinente.

Mais le projet se poursuit avec le nouveau garage qui est nécessaire. Le garage municipal actuel est en très mauvais état et ne répond plus aux normes de sécurité au travail, selon la CNSST. De plus, il est en zone inondable et ne peut donc pas être reconstruit au même endroit.

Pourquoi avoir acheté une génératrice neuve lors de la tempête de mai 2022, alors qu'une location aurait suffi ? Combien va coûter l'entretien en plus de l'investissement de cet équipement dont nous n'avons pas besoin ? À partir de quelle analyse a-t-on pris cette décision ?

RÉPONSE

La tempête du 21 mai dernier a frappé durement notre municipalité et nous nous sommes retrouvés en situation d'urgence. Nous avons notamment eu besoin d'une génératrice pour éviter que des résidences se retrouvent sans eau potable.

La location était une option que nous avons considérée, mais nous avons choisi l'achat en tenant compte :

- Des prix de location élevés en temps de crise ;
- De l'incertitude de la durée de tel événements (Hydro-Québec ne pouvait prévoir de date pour le rétablissement du courant) ;
- De la forte probabilité que de nouveaux événements se produisent et de l'obligation d'être prête ;
- De l'exemple coûteux de l'ancienne administration pour la location d'une génératrice à la marina a coûté près de 70 000 \$ à la municipalité ;
- Du fait que nous avons trouvé une génératrice usagée, mais en excellent état, au prix très avantageux de 28 000 \$.

De plus, notre DG a soumis une demande au fonds d'aide pour mesures d'urgence et nous avons bon espoir que la majeure partie de nos dépenses, incluant la génératrice, seront remboursées.

Nous sommes confiants d'avoir le meilleur choix pour les citoyens de Montebello en se dotant d'une solution à court et moyen terme au meilleur coût possible. Nous sommes aussi fiers des interventions rapides et bénéfiques de tous les employés municipaux lors de ce difficile événement.

LES VRAIES QUESTIONS

- *Pourquoi un jeune montebellois aurait-il demandé à la municipalité pour avoir un filet de volleyball qu'on lui aurait répondu : « il n'y a pas d'argent pour ça » alors que le filet a été acheté en 20 21 et se trouve dans les locaux de la municipalité? Le terrain de beach-volley était prévu à être installé près du terrain de soccer.*
- *Pourquoi le piano public à la gare n'a-t-il été installé qu'à la mi-juillet 2022 ?*

RÉPONSE

Les dires du jeune étant sous l'anonymat et ne mentionnant pas qui lui aurait dit, nous ne pouvons vérifier l'information. Mais, nous déplorons une telle situation, surtout que le volleyball était une activité proposée pour le secteur de la marina et que l'équipement fut acheté il y a un certain temps.

Sans se décliner ou chercher de fausses excuses, la mise en place de plusieurs activités a posé plusieurs défis ce printemps :

- La tempête du 21 mai, par l'ampleur des dégâts qu'elle a causés et au moment où elle a eu lieu, a eu un impact important dans l'exécution de mise en place de plusieurs éléments saisonniers.
- L'engagement légal à fournir des services d'installation à la marina qui dépassent la capacité prévue par les services des travaux publics.
- L'ajustement au niveau du personnel (travaux publics, administration)
- L'engagement des services municipaux dans plusieurs projets qui manquaient de coordination entre eux.

Au-delà de la tempête réelle, il y a eu un ensemble de circonstances qui ont compliqué l'exécution des travaux saisonniers durant la fin du printemps et le début de l'été. Cette situation s'est graduellement régularisée avec l'embauche du nouveau personnel et par l'apport d'efforts extraordinaire de plusieurs. À titre d'exemple, le piano fut installé, à titre de bénévoles, par nos conseillers Jéssabelle Dicaire et Benoît Millette. Alors que les employés municipaux étaient pris à installer les quais, préparer la piscine, nettoyer les rues, dégager les arbres tombés en mai, réparer des bris d'aqueduc, etc.

- ***Pourquoi les bacs à fleurs sont-ils aussi tristes alors que pendant des décennies ils faisaient la fierté du village ?***

RÉPONSE

On ne comprend pas cette remarque. Les bacs à fleurs sont magnifiques. Des bénévoles ont travaillé fort pour les planter. L'employée municipale, Mélissa, fait un excellent travail pour les arroser.

Village Fleuri a de beaux projets d'embellissement, mais nous devons les planifier selon nos moyens. De nouvelles plantations d'arbres sont prévues. Fleurons du Québec est venu faire une visite et on était impressionné de la beauté de notre village. Bien sûr que nous allons continuer de nous embellir.

- ***Pourquoi le marché des artisans est-il caché derrière la gare, dans la garnotte, alors qu'il était prévu être sur le terrain de l'église pour une meilleure visibilité. Toutes les installations électriques étaient accomplies en ce sens en 2021.***
- ***Pourquoi les couleurs des panneaux d'affichage pour cet événement, ne sont-elles pas plus vives et attrayantes aux entrées du village ?***

RÉPONSE

Le Marché de la Gare, comme son nom l'indique (et non le marché des artisans), a toujours été prévu d'être installé dans les alentours de la Gare. L'idée de la responsable du développement qui avait connu un beau succès avec un premier marché de Noël, était de développer le marché de la gare qui existait auparavant (quelques marchands piquaient des tentes amovibles sur le côté de la gare) en s'inspirant de certains éléments du marché de Noël (ex. cabanes). L'idée était intéressante et, l'hiver dernier, le projet a été accepté par Conseil.

L'installation s'est avérée plus compliquée qu'anticipée, en grande partie dû aux raisons données précédemment. Mais l'ouverture a finalement eu lieu avec 14 marchands. Le succès commercial d'un tel événement dépend de plusieurs facteurs (emplacement, offre de produits, durée, compétition, niveaux de prix, etc.). Les succès ont varié de façon importante d'un marchand à l'autre. Il n'était pas possible de modifier en profondeur un tel événement en pleine exécution. Une évaluation de la formule sera faite en fin de saison pour déterminer le futur de ce marché.

Quant aux couleurs vives et attrayantes des enseignes, c'est une note intéressante qui fera partie de l'évaluation, mais qui ne peut être isolée comme un point important du succès ou pas de l'événement.

- ***Pourquoi la piscine sur l'ensemble de la saison estivale ne sera-t-elle ouverte qu'un seul mois? Une première depuis plus de 50 ans !***

RÉPONSE

C'est une situation que nous déplorons également mais qui est hors de notre contrôle : il y a une pénurie de sauveteurs au Canada car les qualifications annuelles n'ont pas eu lieu durant les 2 années de pandémie.

Malgré tout, l'Administration avait trouvé les sauveteurs nécessaires pour une ouverture normale de la saison, mais ces personnes se sont désistées au derniers moment pour des raisons personnelles (rien à voir avec les conditions de travail de Montebello qui étaient avantageuses).

Ce n'est que tard dans la saison que la conseillère Jésabelle Dicaire, déterminée de voir la piscine ouvrir, a convaincu une ancienne sauveteuse de se requalifier et de venir nous dépanner et a obtenu une dérogation de la RBQ afin que

deux jeunes étudiantes de 14 ans soient admises à titre d'assistantes-sauveteuses. C'est grâce à cet acharnement que la piscine put ouvrir, même de façon limitée. Nous continuons nos démarches afin de convaincre nos jeunes à devenir sauveteurs (ses). Nous invitons les parents à se joindre à cette campagne.

- *Pourquoi l'accès aux images des caméras de surveillance serait-elle interdite lorsqu'un méfait arrive à l'un de nos citoyens ?*

RÉPONSE

Faux. L'information n'est pas interdite. Mais comme il s'agit d'information privilégiée, la municipalité a l'obligation de protéger l'accès à cette information. C'est pourquoi la municipalité ne peut transmettre ces informations qu'aux policiers dans le cadre d'une enquête policière ou sous ordonnance de la cour. Si vous portez plainte à la police et que vous croyez que le contenu de nos caméras pourrait être utile, avisez la police qu'elle peut faire une demande à la municipalité. C'est exactement ce qui s'est produit lors d'un événement récent.

- *Pourquoi le manque d'entretien à la marina (mauvaise herbe partout, gazon jaune) ? Les élus font-ils le tour du village de temps en temps ?*
- *Pourquoi la marina n'est-elle pas encore complètement fonctionnelle à la mi-août ? La fréquentation cette année est nettement moindre que l'année passée, laquelle avait rapporté des revenus de plus de 50 000\$ à la municipalité. Combien de pertes aurons-nous cette année ?*

REMARQUES :

- *Pourquoi les quais de la marina doivent-ils être remis l'hiver ?*

RÉPONSE

Le 50 000 \$ mentionné est effectivement le revenu perçu l'année dernière, mais il ne représente pas un profit. Les coûts engendrés par les responsabilités contractuelles que doivent assumer les employés de la ville font du projet de la marina, un projet déficitaire pour les citoyens Montebello.

Ce projet, conçu et mis en place par le Conseil antérieur, est une obligation dont le Conseil actuel et l'Administration ont hérité. Nous avons donc la responsabilité de le continuer et travaillons à en faire un projet viable pour la municipalité. Nous écoutons les suggestions des citoyens et analysons la situation. Nous ajouterons une consultation populaire en temps opportun afin de bien saisir le pouls de la population.

L'entretien de ce secteur a lieu régulièrement et nous n'avons pas reçu de plaintes comme celle mentionnée plus haut. Des membres de l'Administration et du Conseil qui sont des entraîneurs bénévoles, ont même passé l'été sur le terrain de soccer sans que des éléments importants ne soient relevés.

Quant au délai, nous avons rencontré beaucoup d'imprévus en début de la saison, alors que les employés municipaux devaient, pour la première fois, s'occuper seuls de la mise à l'eau des quais. Cette expérience s'est avérée beaucoup plus complexe et périlleuse que l'installation précédente. Nous avons exploré la possibilité de confier cette opération à un fournisseur, mais les coûts d'environ 60 000 \$ par saison (100 000 \$ par année) n'avaient aucun sens. Nous sommes confiants qu'avec l'équipement requis et un peu de pratique, l'équipe municipale effectuera l'opération en temps et coûts adéquats. Tous méritent notre reconnaissance pour leurs efforts, leur détermination et le stress qu'ils ont dû subir pendant plusieurs semaines. Merci à toute l'équipe !

Finalement, nous espérons réduire la perte par rapport à celle de l'an dernier. Même si l'achalandage a semblé diminuer en début de saison (coûts de l'essence, l'inflation, etc.), nous n'anticipons pas une baisse significative des revenus.

RÉPONSE À LA REMARQUE

Le remisage des quais fait partie de la conception du projet. Ils seraient endommagés par la glace et les vagues dû à l'emplacement de la marina. Les quais ont été déplacés vers la baie du Château l'automne dernier. Selon l'entente et la conception du projet, il est impossible d'agir autrement. Mais c'est un élément que nous questionnons également et qui mérite une évaluation plus à fond.

- ***Pourquoi plusieurs employés cadres auraient-ils démissionné en seulement quelques mois ?***

RÉPONSE

Cette information est confidentielle et dans tous les cas, ce fut une décision venant de l'employé. Cependant, le Conseil et l'Administration sont engagés à une saine administration des finances, au respect absolu des lois et règlements en matière municipale et à une organisation efficace quant aux horaires de travail et usage des effectifs. Cette mission a engendré des changements, mais selon notre évaluation, nous sommes sur la bonne voie et nos employés en sont pour autant plus heureux et plus performants.

- ***Pourquoi avoir 2 employés à l'urbanisme alors qu'il n'y a quasiment aucune nouvelle construction à Montebello ?***
- ***Pourquoi avoir nommé une directrice de l'urbanisme alors que tout le monde connaît les difficultés à obtenir les permis à Montebello ?***

RÉPONSE

Le service de l'urbanisme a beaucoup plus à faire que l'émission de permis de construction. L'arrivée constante de nouvelles lois en matière d'environnement et d'habitation impose aux municipalités du Québec de nombreuses et nouvelles responsabilités. Notre service de l'urbanisme avait pris du retard à assimiler et appliquer ces nouvelles lois et ainsi la venue d'une étudiante en urbanisme est un ajout bénéfique et nécessaire. Ce coût fut absorbé en partie par un programme d'aide financière. De plus, une fois le rattrapage effectué, nous pourrions offrir aux municipalités environnantes le service d'urbanisme afin d'en partager les coûts. Et enfin, durant les périodes où la demande de permis sera à la hausse, nous serons en mesure d'y répondre plus rapidement et rendre un meilleur service aux citoyens.

- ***Pourquoi avoir cédé les bornes électriques à la gare à Hydro-Québec alors qu'elles rapportaient des redevances annuelles ? Celles-ci sont les plus populaires au Québec en termes de fréquentation.***

RÉPONSE

Parce que c'était avantageux financièrement pour la municipalité. HQ a modifié son programme de borne électrique. Auparavant, elle faisait financer le développement des bornes par les municipalités qui devaient acheter la borne, payer pour son entretien et réparation, et se repayer graduellement en redevances selon le taux d'utilisation. La formule ne présente pas de rentabilité pour les municipalités.

HQ a donc lancé une nouvelle campagne pour des bornes puissantes et rapides de 100kw (double de l'actuelle qui est de 50kw). Dans le nouveau programme, HQ demeure propriétaire des 2 bornes, s'occupe d'en faire l'installation et l'entretien, et rachète les anciennes bornes.

Le prix de rachat de 7 200\$ versus la profitabilité nette basée sur des redevances qui diminuent de 15% par année, assure un profit garanti de plusieurs années à la municipalité tout en proposant 2 bornes plus performantes, un avantage pour attirer les visiteurs à notre pôle touristique.

- *Pourquoi n'y a-t-il pas d'entretien routier dans les rues malgré les budgets prévus ?*

RÉPONSE

Malgré certains délais dus au changement de personnel et à la trop grande charge de projets en cours et de demandes nécessitant simultanément le temps des équipes de cols-bleus, les équipes municipales ont fait l'entretien régulier des rues : réparation des nids de poules, balayage, nettoyage des trottoirs, etc.

Bien sûr, maintenant que nous avons comblé les postes vacants et qu'une meilleure planification de l'horaire est effectuée, nous serons mieux en mesure de répondre aux besoins. Toutefois, force est de comprendre que notre municipalité a des limites et nous devons mieux cibler et prioriser les travaux. Nous devons faire des choix, car nous ne pouvons acquiescer à tous les projets proposés, aussi intéressants qu'ils soient.

- *Pourquoi si peu d'informations dans les procès-verbaux sur la voirie ?*

RÉPONSE

Les procès-verbaux des séances du Conseil comportent les résolutions nécessaires au fonctionnement de l'administration municipale. Le Conseil a comme mission d'informer les citoyens le mieux possible. À cet égard nous avons mis sur pied une séance INFO-CITOYEN à tous les mois, ce qui est une nouveauté dans le monde municipal. Notre revue municipale est de beaucoup améliorée afin de contenir plus d'information sur les travaux en cours et les activités à venir. Nous mettrons au budget 2023 les argents nécessaires pour améliorer notre site web. Nous invitons toujours nos concitoyens à faire des suggestions sur les sujets à traiter lors des soirées d'information.

- *Pourquoi avoir changé le contrat de gestion des matières résiduelles et d'enlèvement des déchets à une autre compagnie peut-être plus dispendieuse ?*

RÉPONSE

Cette question est bien étrange puisque les plaintes sur le service de collecte des matières résiduelles étaient si nombreuses depuis quelques années que nos employés nous réclamaient un changement urgent. Notre analyse a démontré que les plaintes étaient bien fondées et un changement rapide était nécessaire. Nous avons donné mandat au DG de procéder selon les règles à procéder au changement, ce qui fut fait avec succès, non sans beaucoup d'efforts.

De plus, l'appel d'offre régional nous a permis d'obtenir plusieurs soumissions compétitives ce qui nous permet de réaliser une économie significative et d'une stabilité financière pour les 5 prochaines années.

- *Pourquoi payer l'entretien ménager des locaux municipaux pour un montant de 11000\$ alors qu'un employé municipal a été embauché pour cela ?*

RÉPONSE

Premièrement, il n'y a pas eu d'embauche d'un employé pour assumer ces tâches, au contraire, l'analyse de la charge des employés à ce niveau démontrait le besoin d'aide extérieure.

Deuxièmement, le service était donné à contrat depuis plus de 20 ans au même fournisseur et le niveau de service de celui-ci est excellent et fiable. Le Conseil actuel a donc choisi de maintenir le contrat en vigueur qui avait été annulé illégalement par l'ancien DG, car il avait été fait sans résolution de l'ancien Conseil (un DG n'a pas le pouvoir d'annuler un contrat sans l'adoption d'une résolution du Conseil).

- *Qu'en est-il de l'avenir de l'église connaissant des coûts d'entretien importants tel que le chauffage ?*

RÉPONSE

Le Conseil est fort conscient de l'importance de cette question. Nous nous sommes rapidement impliqués dans le Comité de transformation de l'église qui était paralysé depuis plusieurs mois, afin de relancer les démarches en mandatant une firme experte et indépendante pour produire des scénarios possibles en fonction des besoins émis.

Le Conseil a à cœur de maintenir l'église comme pièce maîtresse de l'activité du village, autant au niveau de l'activité communautaire et celle de la culture et du tourisme. Sous peu l'équipe d'experts, nous fera rapport sur les options possibles pour l'aménagement et l'usage des espaces dans l'église. L'aspect des coûts d'entretien est un élément important qui guidera en partie la décision finale.

Chose certaine, nous avançons avec précaution afin de prendre les meilleures décisions, lesquelles seront précédées de consultations et de recherches.

L'avenir de l'église est d'une importance capitale pour Montebello et notre communauté. Le Conseil ne succombera à aucune pression pour agir rapidement.

Les citoyens seront informés de nos démarches au fur et à mesure que nous aurons des informations utiles et significatives. Restez à l'écoute, lisez nos publications et venez aux soirées INFO-CITOYENS en temps opportun.

- *Pourquoi les taxes municipales sont-elles plus importantes au village que sur la montagne ?*

RÉPONSE

Faux. Le taux de taxe est le même partout dans la municipalité pour toutes les propriétés. Cependant, les propriétés dans la montagne qui ne reçoivent pas le service d'aqueduc ou d'égout ne paient pas cette taxe, selon le cas.

OÙ EST PASSÉE LA JOIE DE VIVRE À MONTEBELLO ?

Elle est toujours là, dans le cœur des gens, sur la rue principale, lors des événements et dans les foyers. Après deux ans de pandémie, peut-on sincèrement croire que la joie de vivre des montebellois se soit envolée en quelques mois ? Le Conseil et l'Administration sont pleinement engagés à rétablir la situation de la municipalité qui est loin d'être à son meilleur. C'est bien d'avoir des ambitions, mais il faut surtout avec les moyens de ceux-ci. C'est que nous allons livrer à nos concitoyens.